



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Décembre 2014: nouvelle hausse saisonnière du chômage

Le chômage dans le canton de Vaud progresse de 0.3 point et atteint un taux de 5.1% à la fin du mois de décembre 2014. Comme chaque année à cette époque, les professions de la construction subissent les plus importantes variations mensuelles. Le nombre total de chômeurs est toutefois inférieur à celui enregistré l'an dernier à la même période.

Le nombre de chômeurs inscrits (1) dans le canton de Vaud se chiffre à 19'138, soit 1042 personnes de plus que le mois précédent (+5.8%). L'effectif des demandeurs d'emploi (2), qui suit la même évolution, augmente de 833 personnes (+3.4%) pour se fixer à 25'581. En comparaison annuelle, le canton de Vaud recense 731 chômeurs de moins (-3.7% par rapport à décembre 2013).

Au cours du mois de décembre 2014, les ORP vaudois ont inscrit 3392 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 2551 dossiers.

Cette remontée du chômage s'explique par le ralentissement saisonnier des professions de la construction qui affichent, par rapport au mois dernier, une hausse des effectifs des « maçons, peintres, monteurs électriciens » (+303 chômeurs) et des « autres métiers du bâtiment » (+374).

Sur le plan régional, tous les districts connaissent ce mois une augmentation de leur taux de chômage. Avec 0.6 point de plus, le district d'Aigle enregistre la plus forte progression de taux de chômage (6.1%). En termes d'effectifs, les plus importantes hausses sont constatées dans les districts de Lausanne (+224 chômeurs), du Jura-Nord vaudois (+202) et de l'Ouest lausannois (+160).

Le nombre de places vacantes acquises en 2014 par les ORP vaudois a progressé de 15% par rapport à l'année 2013, alors qu'il a diminué de 13% au niveau national.

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud

pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.6 point et atteindrait 4.5%. En effet, le canton de Vaud est le seul à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble à lui seul 81% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 janvier 2015

DECS, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - roger.piccand@vd.ch NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/emploi à l'adresse <http://www.vd.ch/themes/economie/emploi-chomage/publications/statistiques-du-chomage> (1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement. (2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).